

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 6**

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3610-2006
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 5 DEC. 2006
Pièces n°: B-45

Engagement 6 :

E-6 (HQD) : Vérifier combien de propriétaires de groupes électrogènes de secours ont signé un contrat d'approvisionnement avec HQD, pour quelle puissance et pour quel volume total d'énergie (demandé par l'UMQ), volume 2, page 116

Réponse à l'engagement 6 :

Deux clients ont adhéré à l'option d'utilisation des groupes électrogènes de secours.

Client 1 : 200 kW (tarif M)

Client 2 : 1 400 kW (Tarif L)

Total : 1 600 kW

Le volume d'énergie est fonction du nombre d'heures durant lesquelles le Distributeur aura recours au groupe électrogène de chacun des clients.